

## CAPL de MUTATION des AGENTS ADMINISTRATIFS

### CAPL de RECOURS en REVISION de l'ENTRETIEN PROFESSIONNEL INSPECTEURS - CONTROLEURS - AGENTS

27 JUIN 2014

*FO DGFIP 67, des élus des deux filières en CAPL et en C T L !  
FO DGFIP 67, des élus dans toutes les CAPL !*

## LES MUTATIONS des agents administratifs

Retrouvez notre déclaration liminaire sur le site web local <http://fo-dgifip-sd.fr/067/>

Après le mouvement local, **il reste 41 vacances d'emplois dans le département** en catégorie C !!!  
Ce chiffre ahurissant en dit long sur l'état des services du Bas-Rhin...combien de temps allons-nous pouvoir tenir comme cela ??? Les règles de gestion, à peine mises en place, montrent déjà toutes leurs limites, comme l'avait annoncé FO DGFIP.

La situation prouve bien que la DG n'a pas réfléchi correctement aux règles fusionnées pour l'ensemble des agents de la DGFIP. Si elle ne veut pas courir à la catastrophe, elle doit revoir sa copie sans attendre !!!

Le système pose également un grave problème de lisibilité : entre les ALD, les agents sans affectation, les agents détachés, il est impossible de s'y retrouver par rapport aux effectifs théoriques. D'ailleurs, le service RH ne pourra nous donner les vacances après CAPL que plus tard...c'est tout dire.

Et maintenant, les 2 filières sont concernées !!

Pour mémoire, en FF : 17 agents sans affectation, 3 ALD 67, 3 agents détachés  
en FGP : 2 ALD 67, 1 ALD Strasbourg

Et pour les collègues concernés, la précarité de la situation n'est pas enviable...

Pour FO DGFIP 67, ces modes de gestion des personnels ne doivent pas se développer car ils vont à l'encontre de l'intérêt des collègues.

FO DGFIP 67 est intervenue sur différentes situations : non remplacement de départs à la RF CUS et à Schirmeck (en fait il s'agissait de surnombre), les services de la Direction (service RH : seul l'agent le plus ancien dans le service a eu satisfaction – service Rémunérations : blocage des départs mais pas d'arrivée).

## LES RECOURS

### 1) Le bilan de la campagne de notation 2014 dressé par l'Administration

La Présidente des CAP locales a ouvert les 3 CAPL avec un point sur la campagne de notation 2014, toutes catégories confondues :

- 24 recours préalables devant l'autorité hiérarchique (4 A - 10 B - 10 C) contre 19 en 2013
- 11 agents ont souhaité un entretien (2A – 6 B – 3 C) contre 6 en 2013
- 13 recours en CAPL (1 A – 7 B – 5 C) contre 7 en 2013

## 2) Les réserves constituées par la direction locale :

	Réduction 1 mois (R1)	Réduction 2 mois (R2)
Agents administratifs	4	2
Contrôleurs	4	1
Inspecteurs	2	1



## 3) Les CAPL :

### CAPL 1 - CATEGORIE A - RECOURS :

1 seul dossier – les qualités de la collègue sont reconnues mais la direction locale a souhaité rester solidaire du chef de service et a donc maintenu la réduction proposée lors de l'évaluation.

VOTE des OS sur le maintien : CONTRE : FO DGFIP 67, de même que Solidaires et la CGT.

### CAPL 2 - CATEGORIE B - RECOURS :

4 dossiers ont été évoqués et soutenus par les représentants des personnels.

Un dossier pour lequel l'agent avait demandé des modifications d'appréciations et l'amélioration des croix dans le tableau synoptique, a obtenu partiellement satisfaction.

**FO-DGFIP** déplore que la Direction n'ait pas donné de suite favorable aux demandes de réduction d'ancienneté des 4 recours, malgré des dossiers méritants et les réserves annoncées.

Il restera encore 3 recours à examiner (CAPL du 10 juillet).

VOTE sur les propositions de la Direction :

**CONTRE** : **FO-DGFIP** – **SOLIDAIRES** et **CGT**

**ABSTENTION** : **CFDT**

### CAPL 3 - CATEGORIE C - RECOURS :

4 dossiers ont été évoqués et soutenus par les représentants des personnels.

Trois recours ont bénéficié d'un changement de profil croix, un a connu un ajout dans l'appréciation générale.

Une seule collègue s'est vue octroyée une réduction (R1).

La délégation FO DGFIP est intervenue sur les nouvelles règles qui ne contentent personne et mécontentent beaucoup de monde et a demandé, comme l'année dernière, la suppression de la ligne « compétences personnelles » du tableau synoptique car il s'agit d'une ligne fourre-tout.

Il restera encore 1 recours (voire 2) à examiner lors d'une prochaine CAPL.

## CONCLUSIONS TOUTES CATEGORIES :

**Les élus FO-DGFIP 67** rappellent qu'en 2013, la réserve était de 26 mois ; 21 non utilisés sont revenus au département.

En 2014 : réserve de **16 MOIS** A : 4 mois - B : 6 mois - C : 8 mois

**FO-DGFIP** reste fidèle à sa revendication : « tout agent doit pouvoir être bonifié à la hauteur de son implication professionnelle ». En effet, les collègues sont **en droit d'être reconnus à hauteur de leurs efforts, sans quota ni contingentement** !

**Les élus FO** s'interrogent une nouvelle fois sur la réticence de la Direction en matière d'attribution des réductions d'ancienneté lors des CAPL : est-ce le moyen de dissuader les agents de faire des recours ? Est-ce pour ne pas déjuger les notateurs de 1<sup>er</sup> niveau ?

**FO-DGFIP 67** constate malgré tout que les demandes de recours en CAPL sont en augmentation, passant de 7 en 2013 à 12 en 2014. A méditer...

**Les élus FO DGFIP 67** seront en 2015, comme les années précédentes, à votre disposition pour vous épauler lors de la campagne de notation, avant et pendant la CAPL de recours (et également avant la CAPN si nécessaire).

*Vous êtes nombreux à nous soutenir,*

*N'hésitez plus à nous rejoindre !*

**FO**  
la force syndicale **DGFIP**